

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003987-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier : EP2411.29  
Identification échantillon : 2024EP003987  
Nature : Eau de consommation

Périmètre : SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
Point de prélèvement : RESEAU NIEFERN (UHRWILLER)(670000006974)  
Adresse du prélèvement : 6 rue du Rothbach (salle de bain)  
Type de contrôle : Autocontrôle programmé  
Prélevé par : \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 10 h 35  
Echantillonnage : FD T90-520  
Type de prélèvement : Robinet  
Flambage :   
Réceptionné le : 29/11/2024 à 13 h 55  
Température à réception : 5,2 °C  
Date de début d'analyse : 29/11/2024 à 13 h 55

Affiché et publié  
du 13/03/25 au 03/04/25  
Offwiller, le 12/03/2025  
Le Maire, Résident

*Handwritten signature*



Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

* pH in situ (mesure instantanée)	8,6	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
* Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
* Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	184	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

* Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
* Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
* Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

# Rapport d'analyse N° 2024EP003987-0

Edité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003987

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

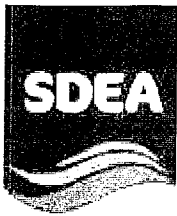
**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024





## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003985-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

**Identification dossier :** EP2411.29  
**Identification échantillon :** 2024EP003985  
**Nature :** Eau de consommation

**Périmètre :** SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
**Point de prélèvement :** RESEAU OFFWILLER(670000004541)  
**Adresse du prélèvement :** Mairie (toilettes)  
**Type de contrôle :** Autocontrôle programmé  
**Prélevé par :** \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 11 h 00  
**Echantillonnage :** FD T90-520  
**Type de prélèvement :** Robinet  
**Flambage :**   
**Réceptionné le :** 29/11/2024 à 13 h 55  
**Température à réception :** 5.2 °C  
**Date de début d'analyse :** 29/11/2024 à 13 h 55

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

* pH in situ (mesure instantanée)	8,6	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
* Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
* Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	184	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

* Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
* Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
* Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	4	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

# Rapport d'analyse N° 2024EP003985-0

Edité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003985

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200  $\mu\text{S}/\text{cm}$ .**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024





Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003983-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2411.29
Identification échantillon :	2024EP003983
Nature :	Eau de consommation
Périmètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESERVOIR NOUVEAU D'OFFWILLER(670000004540)
Adresse du prélèvement :	-
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé
Prélevé par :	*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 11 h 55
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	29/11/2024 à 13 h 55
Température à réception :	5.2 °C
Date de début d'analyse :	29/11/2024 à 13 h 55

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,8	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	10,5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	185	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

tél : 03 88 19 29 19 - fax : 03 88 81 18 91

www.sdea.fr

# Rapport d'analyse N° 2024EP003983-0

Edité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003983

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

## Analyses physicochimiques

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

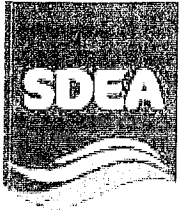
**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200  $\mu\text{S}/\text{cm}$ .**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003988-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2411.29
Identification échantillon :	2024EP003988
Nature :	Eau de consommation
Périmètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	BACHE DE REPRISE ENGWILLER(670000001645)
Adresse du prélèvement :	-
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé
Prélevé par :	*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 12 h 20
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	29/11/2024 à 13 h 55
Température à réception :	5,2 °C
Date de début d'analyse :	29/11/2024 à 13 h 55

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,7	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	185	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	8	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

# Rapport d'analyse N° 2024EP003988-0

Edité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003988

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200  $\mu\text{S}/\text{cm}$ .**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024







Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003984-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2411.29
Identification échantillon :	2024EP003984
Nature :	Eau de consommation
Périmètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESEAU KINDWILLER(670000003105)
Adresse du prélèvement :	Mairie (toilettes)
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé
Prélevé par :	*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 10 h 15
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	29/11/2024 à 13 h 55
Température à réception :	5.2 °C
Date de début d'analyse :	29/11/2024 à 13 h 55

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

* Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Norme	Limites de qualité	Références de qualité
pH in situ (mesure instantanée)	8,7	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	185	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

* Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Norme	Limites de qualité	Références de qualité
Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	4	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	10	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

# Rapport d'analyse N° 2024EP003984-0

Edité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003984

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200  $\mu\text{S}/\text{cm}$ .**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024





Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003986-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2411.29
Identification échantillon :	2024EP003986
Nature :	Eau de consommation
Prélevé par :	*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 10 h 50
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	29/11/2024 à 13 h 55
Température à réception :	5.2 °C
Date de début d'analyse :	29/11/2024 à 13 h 55
Préimètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESEAU ROTHBACH(670000005251)
Adresse du prélèvement :	17 rue Principale (salle de bain)
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,7	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	≥6,5 ≤9	
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	10,0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037	≤25	
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	184	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	≥200 ≤1100	

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

# Rapport d'analyse N° 2024EP003986-0

Édité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003986

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024





Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2024EP003982-0

Edité le : 03/12/2024 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier : EP2411.29  
Identification échantillon : 2024EP003982  
Nature : Eau de consommation

Périmètre : SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
Point de prélèvement : RESERVOIR DE ENGWILLER(670000001644)  
Adresse du prélèvement : -  
Type de contrôle : Autocontrôle programmé  
Prélevé par : \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 29/11/2024 à 12 h 00  
Echantillonnage : FD T90-520  
Type de prélèvement : Robinet  
Flambage :   
Réceptionné le : 29/11/2024 à 13 h 55  
Température à réception : 5.2 °C  
Date de début d'analyse : 29/11/2024 à 13 h 55

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	pH in situ (mesure instantanée)	8,8	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037	≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	187	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 29/11/2024

#### Analyses microbiologiques

*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0
*	Entérocoques intestinaux	1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	14	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	130	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 02/12/2024

# Rapport d'analyse N° 2024EP003982-0

Edité le : 03/12/2024 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2024EP003982

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés, en raison de la présence d'entérocoques intestinaux. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 03/12/2024



## Actions correctives:

- Réalisation d'une inspection visuelle et une chloration ponctuelle à 0,5 mg/L du réservoir de Engwiller à 3 reprises .